

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- En juillet et août, les locations s'effectuent du samedi au samedi. **L'arrivée se fait entre 14H00 et 20H00.** Toute arrivée avant la date prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue.

- Une caution de 150 € par location sera déposée à la réception et vous sera restituée le jour du départ sous déduction des détériorations constatées ou des ustensiles ou matériels manquants, et si votre locatif est prêt à être reloué immédiatement (nettoyage final effectué, vaisselle et réfrigérateur propres).

- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

- Nous ne pourrions être en aucun cas responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant être survenus aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

- Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passez ce délai, l'emplacement cesse d'être retenu et la somme versée reste acquise au camping. Aucun séjour réduit ou annulé du fait du campeur, qu'elle qu'en soit la raison ne sera remboursé.

- Départ de la location le samedi à partir de 8H00 et avant 11H00. En cas de départ en dehors de cette plage horaire, la caution sera restituée par courrier.

- Si le ménage doit être fait par nos soins, il sera facturé 45 €.

- L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle. Un contrôle pourra être effectué à tout moment.

- Les visiteurs doivent stationner sur le parking et se présenter à l'accueil.

- Le parc est ouvert de 7H30 à 23H00. Après 23H00, les véhicules devront être stationnés sur le parking.

- La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10 Km/h.

- Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés enfermés dans la location en l'absence de leur maître. Il doivent être tenus en laisse et être sortis du terrain pour leurs besoins.

- Les locations sont nominatives, et ne pourront en aucun cas être sous-louées sans l'accord express de la direction du camping.

- Pour les règlements en chèques-vacances, ne pas détacher les talons supérieurs, sans quoi le camping ne pourra accepter votre règlement.